Image not found or type unknown

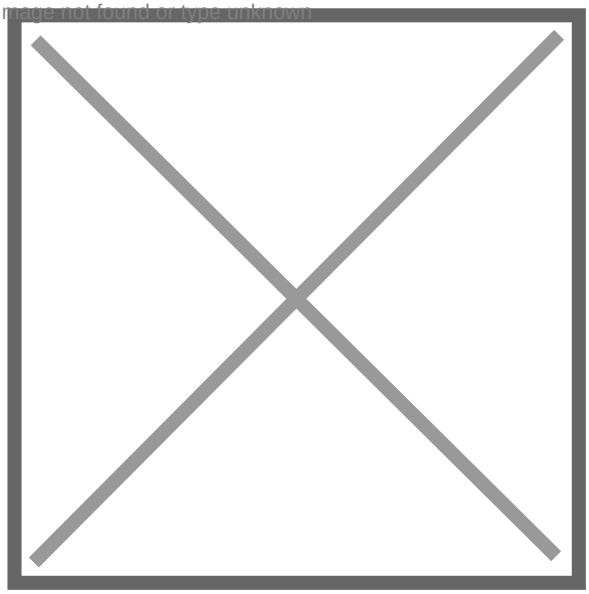

Proprietaire vole locataire.

Par **victime31**, le **02/04/2015** à **17:01**

Bonjour a tous, voici mon problème :

J'ai reçu une notification d'expulsion de la part du tribunal suite a 4 mois de loyers non payer. Me demandant de quitté les lieux avant le 1 avril. Date limite le 31/03 a minuit.

J'ai libéré les lieux le 15/03, mais étant seul pour faire ce déménagement, quelques affaires a moi sont resté. Notamment une mallette avec tout mes documents officiel (diplômes, fiches de paye, contrat de travaille, ETC) Et tout autres objet (habits / meubles)

Le 30/03 au soir, je me rend donc au logement pour finalisé le déménagement et la a ma grande surprise, la serrure avait était changé.

Mon propriétaire et moi même avant toujours était en mauvais terme, actuellement je n'arrive pas a le joindre, il ne répond pas.

Avait t'il le droit de faire cela ? Que va devenir mes affaires, comment les récupérer, quelle démarches juridique je peut entamé a son encontre ?

PS : Desolé pour les fautes d'orthographe [smile9]

Par **cocotte1003**, le **02/04/2015** à **18:20**

Bonjour, avez vous informé de votre départ le bailleur pour faire l'état des lieux et la remise des clés, cordialement

Par **moisse**, le **02/04/2015** à **18:26**

Bonsoir,
Sachant que la procédure d'expulsion est suspendue entre le 01/11 et le 31/03, vous aviez largement le temps de vous retourner.
Il ne vous reste plus qu'à déposer plainte, puisque vous alléguez un délit commis à votre préjudice.
Pour le reste comme il vous a été demandé, où en est l'état des lieux et la restitution des clefs ?

Par **victime31**, le **02/04/2015** à **19:32**

J'ai essayer de contacter mon propriétaire depuis plus d'un mois, par téléphone, par mail, sms, jamais il ne ma répondu.
Je lui est envoyé un recommandé, qu'il a reçu, lui disant que je quitté le logement et que je souhaitais faire l'état des lieux ainsi que lui remettre les clés. Lui proposant ainsi de mettre notre négativité de coté et de faire les choses correctement pour ne pas aggravé la situation.

Le propriétaire a toujours fait le mort, depuis le début, même quand je n'avais pas de problème avec lui.

Pour le coup, l'état des lieux ainsi que la remise des clés n'ont pas était faite.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés